



WWW.CATT.FR

COMITÉ DE L'AIN DE TENNIS DE TABLE

MAISON DES ASSOCIATIONS
250 GRANDE RUE
01660 MÉZÉRIAT

Objet : Comité Directeur 8 juin 2018, à Mézériat

Présent : Parsus Guillaume ; Christophe Dubois ; Pascal Michaud ; Julien Seytier ; Bastien Plaza ; Yannick Lutic.
Secrétariat : Fabien Lopes

Début : 19h30

- Point finance

Christophe Dubois prend la parole. Changement au cabinet comptable, les dossiers du CATT ne sont plus gérés par Émilie Garnier. Dorénavant, plusieurs salariés du cabinet comptable se partagent les tâches d'Émilie « lorsqu'ils ont du temps ». Guillaume Parsus essaie de contacter Mr Rosnoble pour voir quelles solutions il nous propose sachant que le bilan comptable devra être fait avant le 1^{er} Août.

Pour la facture 5 tous les clubs ont payé. La facture 6 sera faite courant du mois de juin.

Concernant la Contribution d'Activité au Comité, la décision est prise de la facturer cette année car il est difficile d'avoir une vision juste sur le poste de Marie-Charlotte.

Guillaume Parsus prend la parole pour parler du projet financier de la Ligue Aura. Guillaume et Thibault Léchelle ont rencontré le Président de la Ligue Aura, Ce dernier a expliqué qu'au niveau Fédéral, le ministère des sports souhaite un tarif unique sur tout le territoire national. La ligue a pris les devants en votant une part fixe pour ligue et CATT.

- Calendrier 2018/2019

Fabien Lopes présente une ébauche du Calendrier départemental. Le calendrier est déjà, comme toutes les années, très chargé. Le calendrier est très proche de celui de l'année dernière avec une petite exception : Champ Ain seniors le dimanche ; Champ Ain jeunes le samedi

Calendrier validé et envoi aux clubs. Fabien enverra également le lien pour que les clubs postulent à l'organisation des manifestations.

- Projet Maison des Sports

Un projet du CDOS 01 était de créer une maison des sports dédiée à tous les comités départementaux. Le CATT s'était montré intéressé par le projet. Cependant, le projet prenant forme, il est annoncé un loyer 175€ + 325€ de charges. Cela représente un budget très important par rapport au prix du bureau de Mézériat (80€/mois charges comprises).

Même si l'idée est très intéressante, les membres du Comité Directeur prennent la décision de décliner l'offre du CDOS pour des raisons financières.

- CR des commissions

Arbitre : Jean Robin, qui n'a pas pu assister à la réunion fera parvenir un Compte-Rendu de sa commission avec des propositions et des nouveaux projets.

CJT : Les résultats sportifs sont très encourageants cette année, 4 jeunes sont montés au niveau national, 16 ont participé aux finales AURA avec un ¼ de finale en junior et en cadette, 2 joueurs sont sélectionnés pour les finales nationales par classement. Une demande de subvention a été demandée par l'un des joueurs sélectionnés. Les membres du CD votent une aide financière pour les 2 joueurs sélectionnés de 50€ ainsi que pour le troisième joueur qui est actuellement remplaçant. L'aide sera donnée si le joueur participe à la compétition.

Formation : Le Comité de l'Ain est félicité par la ligue AURA pour son implication dans la formation. 7 stagiaires ont participé et réussi la formation d'Entraîneur Fédéral. Quatre licenciés participeront à la formation CQP (Certificat de Qualification Professionnel) moniteur Tennis de Table. Deux personnes sont déjà inscrites à la formation BPJeps Tennis de Table de Voiron.

Sportive : Yannick Lusic, qui a participé à la Commission Sportive Régionale raconte qu'il a été très difficile de faire le calendrier. D'ailleurs une journée de championnat se déroulera pendant les vacances scolaires car il était impossible de trouver une autre date. Certains ont trouvé incompréhensible le fait de commencer le dernier Week-end de septembre alors qu'il n'y a rien le WE d'avant. Une demande a même été faite à la Fédération, mais cette dernière a refusé de commencer le championnat par équipe une semaine plus tôt. Concernant les JA en Régional, pas d'obligation de JA jusqu'en R1. A partir de la PN, JA neutre obligatoire.

- Championnat Loisir

Fabien Lopes fait le point sur les réponses au questionnaire lancé pour le championnat par équipe loisir. 50% des clubs qui ont répondu sont partant pour inscrire une équipe. Ce championnat semble être un bon moyen de développement de l'activité sur le département et notamment une ressource pour essayer de récupérer des licenciés dans les sections sauvages. Ce championnat mettra certainement du temps pour se lancer, mais il semble important de le créer dès septembre 2018 avec les clubs qui voudront se lancer. Une présentation sera faite à l'Assemblée Générale de septembre.

Ce championnat sera ouvert uniquement aux licenciés loisirs afin de ne pas avoir de répercussions importantes sur le championnat traditionnel. Un nombre de point minimum sera défini. Les rencontres se dérouleront pendant les créneaux d'entraînements des sections loisirs.

- Points Divers

L'AG se déroulera le vendredi 7 septembre 2018 à Feillens. L'ordre du jour sera rédigé pour début juillet et envoyé aux clubs une fois validé par les membres du Comité Directeur.

Pour le secrétariat
Fabien Lopes